

La nouvelle formule des championnats

La réunion de préparation de la nouvelle saison 1996-1997 a eu lieu dans un amphithéâtre de la faculté des sciences. Plus d'une centaine de personnes y assistaient, pour la plupart des secrétaires ou correspondants des clubs et quelques présidents.

Dans l'ensemble, 43 des 55 clubs du département étaient représentés, avec une absence remarquable de l'équipe phare tourangelloise.

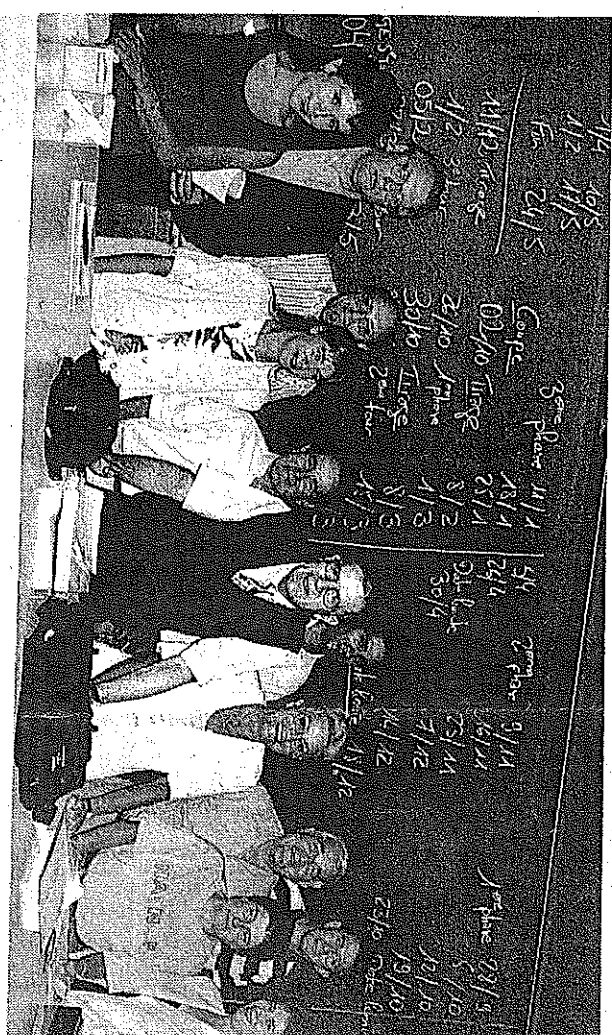
Après l'ouverture de la séance par le président Compagnon, ce sont ensuite toutes les commissions techniques qui ont présenté leurs objectifs pour la saison à venir.

On retiendra surtout de cette réunion deux points importants : la présentation des nouvelles formules des championnats départementaux d'honneur féminine et d'honneur masculin qui connaissent une totale réorganisation.

Mode d'emploi du départementaux honneur féminine

Après un brassage de toutes les équipes engagées, plusieurs poules seront constituées en tenant compte des descentes de RF2, des situations géographiques et du classement de la saison précédente.

Le championnat se déroulera en trois phases. Dans la première phase, des poules de 6 équipes se dispu-



Le comité départemental en plein travail, avec au centre de la photo le président Jean Compagnon.

teront un mini-championnat (matchs aller et retour), au terme duquel un classement de chaque poule désignée de A à X sera établi.

Deuxième phase : d'après les classements de la première phase, plusieurs groupes d'honneur seront établis et désignés honneur I, honneur II, honneur III, etc. Chacun de ces groupes d'honneur comprendra 4 poules de 4 équipes. Ces

poules seront désignées de A à D. Exemple : l'honneur I aura comme composantes les poules 1A, 1B, 1C et 1D, et l'honneur II, les poules 2A, 2B, 2C et 2D. Ainsi de suite.

Chaque poule de l'honneur I regroupera deux premiers et deux deuxième de la première phase. Chaque poule de l'honneur II rassemblera deux troisièmes et deux quatrième de la phase initiale.

Troisième phase : c'est celle qui déterminera les places. Les quatre premiers des quatre poules de chaque groupe se disputeront les quatre premières places en matches aller-retour. Demi-finales d'entrée, puis finales pour les vainqueurs et matches pour la troisième et la quatrième places pour les vaincus.

Tous les deuxièmes de la phase 2 se disputeront sur la

même style les places de 5 à 8, puis les troisièmes, les places de 9 à 12, et enfin les quatrièmes, les places de 12 à 16. Il en sera ainsi dans chacun des groupes d'honneur. A l'issue des rencontres aller de la première phase, les deux premières équipes de chaque poule devront présenter au minimum un candidat arbitre.

Une plus simple formule masculine

Chez les hommes, le système sera plus simple. Les équipes qualifiées se disputeront un championnat en deux poules de 10 équipes. Les deux premiers accéderont à la RM3 s'opposeront ensuite pour le titre et les équipes classées au même rang pour les places du classement général.

Les neuvièmes de chaque poule disputeront les barrages contre les équipes de PH et les dixièmes seront retrogradés en promotion d'honneur.

Autres points importants précisés au cours de cette réunion : le rappel de la date limite des engagements, fixée au jeudi 12 septembre à 14 h, et enfin l'obligation pour pouvoir accéder à la première division départementale pour les poussins, benjamins et minimes filles et garçons, et d'avoir au minimum un entraîneur présent au stade de début de saison du samedi 14 septembre, à 14 h, à La Ville-aux-Dames.